

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT

Séance du 8 avril 2011

L'an deux mil dix, le 8 avril 2011 à 20 h, les membres du conseil municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER,

Etaient présents : Messieurs Jacotot Yves, Jacotot Cyril, Gagnepain Jean louis, Gagnepain Alain , Lainé Thierry, Collenot Yves,

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : M. GILARD Maurice (pouvoir donné à M. MEUNIER), Finot Stéphane (pouvoir à Thierry LAINE), Marlet Régis, (donne pouvoir à M GAGNEPAIN Alain), Monsieur Sylvain BRUCHARD

A l'ouverture de séance Monsieur le Maire donne des nouvelles de Monsieur GILARD.

Vote du Compte Administratif 2010

Le Compte administratif est accepté à l'unanimité des présents, le Maire étant sorti, la somme de 134 818 € est inscrite comme "résultat de fonctionnement reporté"

Budget primitif 2011

Le budget est accepté à l'unanimité des présents

Ces deux documents étant bien entendu consultables en Mairie

Taux d'imposition

Déjà voté lors d'un précédent Conseil, les taux d'imposition se présentent comme ci-dessous :

- ⇒ Taxes d'habitation 10.98 %
- ⇒ Propriétés bâties 14.78 %
- ⇒ Propriétés non bâties 30.19 %

soit une augmentation de + 1.160 % sur deux ans

A rapprocher pour comparaison avec

	BEAUNE %	Moyenne Départ. 21 %	Moyenne toute la France %
Taxes d'habitation	16.60	21.20	23.54
T. propriétés bâties	21.72	21.14	19.67
T. propriétés non bâties	30.25	33.58	48.18

Adhésion de la ville de Beaune au SICECO, le Conseil est informé de cette adhésion qui renforce le SICECO.

Carte communale ⇒ PLU (Plan Locale d'Urbanisme)

Thierry Lainé rend compte de la réunion à laquelle il a participé à la Communauté d'Agglomération. Compte tenu des nouvelles dispositions, liées tant au "Grenelle 2" qu'à l'évolution vers le SCOT Intercommunal et du fait d'une part que d'ici 5 ans la carte communale devra être remplacée par un PLU, le Conseil donne son accord pour la création d'un PLU. A noter d'autre part que grâce aux nouvelles subventions le PLU ne coûtera pas plus cher que la carte communale initialement prévue, seul les délais de mise en place étant plus importants.

Cœur de Village +

Thierry Lainé commente la réunion à laquelle il a participé avec l'équipe du service ressources de la Communauté d'Agglomération de Beaune et qui avait pour mission de sélectionner parmi les différentes candidatures reçues, 4 cabinets d'architectes. Ce choix ayant été effectué Lundi dernier, le calendrier retenu est respecté, nous attendons maintenant les projets sur lesquels le Conseil aura à se prononcer.

Affouages

Pour 2011 le Conseil rappelle que les coupes et vidanges devront être terminées pour le 15 novembre au plus tard. En ce qui concerne les affouages 2010 on reviendra au statu quo anté, c'est-à-dire 2 ans au lieu d'un an actuellement.

Calvaire

Le Maire informe le Conseil sur les dispositions prises à la suite de cet accident.

Préemption de la Commune sur terrain privé

Afin de prévoir le développement de notre commune, le Conseil charge le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de préempter le terrain situé sur la droite de la Mairie parcelle n° ZE 92 appartenant à Madame Annie SERVEAU

Cure

Lors de la visite effectuée par des membres du Conseil avec l'entreprise chargée d'établir un devis pour la restauration du mur, il a été constaté un important "laissé aller" dans le terrain. Le Conseil charge le maire d'intervenir par courrier

auprès du locataire afin que ce dernier procède à l'évacuation de certains matériaux et matériels pour la remise en état des lieux. D'autre part toujours à propos de la cure et dans le cadre de l'inventaire des biens communaux, une évaluation sera demandée à un spécialiste immobilier.

Demande de Mr DROMARD pour la pose d'un busage route de Bouze au droit de la porte d'entrée de sa propriété. Le conseil donne son accord à Mr Dromard pour qu'il fasse procéder, à ses frais, à la pose de buses devant la porte d'entrée (buse d'un diamètre d'au moins 400 cm) et charge le Maire dans sa lettre de confirmation de demander également que soient posées des buses de remplacement route de la bêche devant la porte d'entrée du parc du Château, afin d'éviter le ruissellement qui détériore le bas côté de la chaussée refaite en 2010

Emploi du temps de l'employé communal

En l'absence de Sylvain Bruchard, le maire récapitule les différents travaux effectués ou restant à effectuer par Mr Goron. Des conseillers proposent que compte tenu des travaux restant à réaliser, s'il serait envisageable de prévoir au budget des heures en plus de celles actuellement effectuées. Cette proposition n'est pas acceptée, il est néanmoins prévu de revoir la question pour 2012. Toujours au sujet des travaux le Maire signale que Mr Burchard, aidé de Mr Goron, a participé au déblaiement de la terre et tient à travers de ce compte rendu, à le remercier.

Questions diverses

Ecole maternelle

Le Maire fait état d'une conversation téléphonique avec Mme l'inspectrice d'académie, au cours de laquelle elle lui a indiqué que la pérennité de l'école était assurée pour la rentrée 2011/2012 mais qu'une réunion au niveau du RPI devait être organisée dès la rentrée pour préparer 2012/2013.

Lavoir situé dans la grande rue à Mavilly

Sylvain Bruchard et Mr Goron ont procédé à une remise en état sommaire pour éviter le ruissellement et un devis pour une restauration complète a été demandé à l'entreprise L'Excellent ainsi qu'une demande de subvention à la Préfecture.

Concours de fleurissement

Les bulletins d'inscription seront distribués fin avril début mai, il sera également possible de s'inscrire directement sur le site de la mairie www.mavilly-mandelot.fr (adresse à taper directement en haut de votre écran et non dans la recherche Google.)

Réclamations reçues de la part de mavimandelotins pour :

Divagation de chiens et chutes de feuilles sur certaines tombes

Une lettre sera adressée aux intéressés concernés par ces réclamations

Problème de salubrité dans le dépôt de matériels de récupération à Mandelot

Le Conseil charge le Maire de demander par lettre recommandée à la personne concernée de prendre toutes dispositions pour mettre fin à ces nuisances

Arrêtés concernant la circulation des poids lourds, le Maire donne lecture des 2 arrêtés qui seront affichés sur les tableaux de Mavilly et Mandelot

Informations concernant la traversée de la commune par les véhicules des clubs Sabaru et Kawasaki respectivement les 21 et 22 mai et 11 et 13 juin. Là encore les avis seront affichés sur les tableaux.

Compte rendu des réunions auxquelles a participé le Maire :

Communauté d'Agglomération pour :

L'action sociale et l'enfance : réunion au cours de laquelle le conseil communautaire a affirmé sa volonté de maintenir le tissu scolaire en zone rurale, et d'entreprendre toutes les actions qui concourront à l'aboutissement du maintien de ce tissu.

Les transports :

D'importants travaux vont être entrepris d'ici 2015 sur les différentes lignes de bus pour le S.D.A. (schéma directeur d'accessibilité). A noter également que notre commune devrait bénéficier en septembre prochain d'un service T.A.D. (transport à la demande) en remplacement du bus du mercredi. Toutes informations sur le TAD seront diffusées le moment venu par courrier.

Gestion du cimetière.

Le maire commente également la réunion organisée pour tous les maires du canton par les P.F.G., concernant les nouvelles lois et réglementation régissant les cimetières.

La séance s'est terminée à 22 h